

› Formation **AGRÉMENT 7468**

ADR Base – Théorie et pratique

Objectif

- Connaître la réglementation ADR.
- Connaître les exigences pour le transport de substances dangereuses (sous emballage, en citerne, en vrac).
- Connaître les dispositions spéciales pour le transport ADR.
- Connaître les principes d'exemptions en matière de transport ADR.
- Connaître l'équipement obligatoire pour le transport ADR.
- Comprendre les mesures de sécurité et de prévention lors d'un contrôle ADR.
- Connaître, comprendre et utiliser le catalogue des sanctions ADR pour rechercher les règlements et infractions.
- Utiliser la réglementation afin de contrôler les dispositions liées au transport d'une ou de plusieurs marchandises dangereuses.
- Effectuer des contrôles ADR en toute légalité en conditions réelles.
- Rédiger des procès-verbaux en lien avec les infractions constatées et prendre les mesures nécessaires.

Public cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Prérequis

Le participant doit se présenter à la formation muni des documents suivants (format papier ou informatique) : la réglementation ADR (téléchargeable sur le site de l'UNECE) ; le catalogue des amendes ; les dérogations nationales ; les modèles de PV.

Vu l'évolution constante de la réglementation en la matière, la documentation sera mise à disposition sur un groupe Teams quelques jours avant la formation.

Contenu

Volet 1 – Théorie

- Législation et classification ADR, transport sous emballage, en citerne et en vrac.
- Transport ADR, documents de bord ADR et dispositions particulières.
- Prévention et sécurité, exemptions pour le transport ADR.

Volet 2 – Contrôles pratiques sur la voie publique

Informations pratiques

Coût: 240 €

Durée: 32 heures



Adresse : 25-35, route d'Ath 7050 Jurbise
Web : FORMATION.HAINAUT.BE

THÉMATIQUE
Police de la circulation

Contacts

Coordinatrice

Nathalie Petit

+32 65 325 766

nathalie.petit@hainaut.be

Gestionnaire de formation

+32 65 325 758

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

